

CRES

— revue internationale de sciences sociales —

Cahiers de la recherche sur l'éducation et les savoirs

Appel à contributions - Numéro thématique n°20

« Politiques de lutte contre les inégalités éducatives : comparaisons et contextes »

Coordinateurs du numéro

INDARRAMENDI Cintia (Université Paris 8, CIRCEFT-ESCOL)

ROCHEX Jean-Yves (Université Paris 8, CIRCEFT-ESCOL)

Argumentaire

Depuis la mise en place des premières politiques éducatives dites de « discrimination positive » aux Etats-Unis dans les années 1960 et 1970, ce type de stratégie ciblée sur des populations défavorisées s'est développé dans les pays de l'OCDE et au-delà. Dans un contexte d'expansion de la scolarisation, et face au constat du faible rapport entre démocratisation de l'accès à l'enseignement et démocratisation de la qualité ou de l'accès aux apprentissages (Prost, 1982 ; Bautier & Rochex, 1998 ; Tiramonti, 2004), une nouvelle logique d'action éducative se développe pour différencier l'action publique en matière d'éducation selon les populations et ainsi « donner plus (ou mieux, ou autrement) à ceux qui ont le moins » (Demeuse et al. 2008). Les cibles de ces politiques (territoires, établissements, individus) ainsi que la définition des populations focalisées (groupes « ethniques », sociaux, éducatifs) et les modalités de conception et de mesure des inégalités éducatives varient selon les lieux et les périodes, rendant compte de la grande hétérogénéité de ces politiques. Celles-ci peuvent d'ailleurs traiter à la fois des problèmes éducatifs et des problèmes sociaux (de pauvreté, d'exclusion, de malnutrition/ famine, de santé, d'hygiène, de violence, de criminalité...).

Nombreuses et diverses, faisant parfois (en particulier dans les pays ayant mis en œuvre des mesures de « pilotage par les résultats ») l'objet d'évaluations et de données statistiques, ces politiques demeurent néanmoins très inégalement connues et objet de recherche. Nous manquons en particulier d'études comparatives et de travaux situés rendant compte des différents niveaux de traduction de ces politiques, de leur conception jusqu'au niveau de la classe. Si dans la plupart des pays bénéficiant d'un financement international, les bailleurs de fonds produisent des indicateurs et des évaluations, nous disposons de peu de recherche sur la conception et la mise en œuvre de ces politiques. De surcroît, dans nombre de pays qui, par manque de moyens et/ou par tradition ou choix politique (Indarramendi, 2015), ne disposent pas – ou insuffisamment – de services producteurs de données statistiques fiables et continues, les indicateurs disponibles sont rares et fragiles. Enfin, le caractère souvent discontinu et morcelé de ces programmes et dispositifs, soumis à des aléas, des réorientations ou des mises en sommeil selon les alternances politiques, rend l'analyse de leurs effets d'autant plus complexe. Au

final, et de manière différente selon les pays, trop peu de travaux permettent de documenter la manière dont les politiques sont non seulement conçues, mais également mises en œuvre et instrumentées aux différents niveaux de décision et d'action publique, traduites non seulement en ressources mais en orientations et outils de travail, et recontextualisées dans les différents établissements et contextes locaux.

Dans ce dossier nous proposons de mener une réflexion comparative sur les évolutions et les effets des politiques de lutte contre les inégalités éducatives. L'approche comparative des politiques publiques et l'éducation comparée connaissent aujourd'hui un regain d'intérêt et un renouveau conceptuel (Hassenteufel, 2011 et 2014 ; Malet, 2008 ; Novoa, 2001 ; Popkewitz, 2000). À l'encontre d'une approche longtemps dominante de l'éducation comparée comme expertise au service d'une logique transnationale de « progrès », de développement ou de modernisation, ce dossier s'inscrit dans une approche comparative critique et théorique. Nous visons à mieux élucider les spécificités et les « allant de soi » des systèmes éducatifs contemporains et des formations sociales et des politiques dont ils font l'objet, dans un souci de compréhension de ce qui se joue ailleurs, dans un autre contexte et une autre historicité. Cette « stratégie de la distanciation » (Dupré et al., 2003) vise d'abord à mieux décrire et comprendre les similitudes et les différences entre les pays en ce qui concerne les politiques de lutte contre les inégalités éducatives et leur ancrage dans l'histoire de chaque formation sociale et chaque système éducatif. Elle vise également à mieux saisir, dans un contexte de remise en cause du cadre national des politiques publiques et de la vision descendante, instrumentale et linéaire de leur conception et de leur mise en œuvre, les processus complexes d'interdépendance, aussi bien que d'hybridation et de recontextualisation, entre les différents niveaux – nationaux, mais aussi supra- et infra-nationaux – auxquels s'élaborent, se mettent en œuvre et se reconfigurent, selon des historicités plurielles, les politiques éducatives, leurs rhétoriques discursives et leurs instruments. De ce fait, nous attendons à la fois des contributions comparatives et des approches plus situées.

Tout en tentant de saisir ce que sont dans leurs spécificités les différents régimes politiques et les différents systèmes éducatifs, nous pouvons identifier des interrogations communes qui se réfèrent aux évolutions, aux enjeux de la mise en place et aux processus de traduction et de réappropriation des politiques éducatives de lutte contre les inégalités scolaires et sociales. Nous proposons d'inscrire les contributions autour de trois interrogations transversales :

I Comparer des politiques éducatives, pour quoi faire ?

Depuis ses origines l'éducation comparée se trouve à mi-chemin entre l'action réformatrice et la recherche scientifique, raison de son grand intérêt mais aussi de ses « malheurs » (Novoa, 2011). Prise dans le nouveau contexte de concurrence entre pays (Porcher, 1997) et d'expansion d'un modèle mondialement accepté de l'éducation censé orienter et évaluer la politique de chaque pays (Schriewer, 1997), la comparaison internationale des politiques éducatives nécessite plus que jamais une réflexion sur ses objectifs et ses méthodes. Nous cherchons dans ce dossier à comparer des politiques concernant des systèmes fortement hétérogènes (du point de vue de l'organisation politique et institutionnelle, des inégalités socioéconomiques et culturelles, des traditions pédagogiques). En termes épistémologiques et méthodologiques, quelles précautions sont nécessaires et quels enseignements pouvons-nous tirer de ces comparaisons ?

II Les évolutions des politiques éducatives de lutte contre les inégalités

Depuis la mise en place des premières politiques de lutte contre les inégalités dans les années 1960 et 1970 leurs évolutions ont été importantes tant en ce qui concerne la définition des inégalités et de la difficulté éducative et des publics ciblés qu'en ce qui concerne les objectifs éducatifs ou sociaux de ces actions. Ainsi, malgré l'importante hétérogénéité des politiques de lutte contre les inégalités, certains travaux ont pu mettre en évidence des évolutions convergentes vers des logiques

d'individualisation et de psychologisation des parcours et des difficultés scolaires et éducatives, et un retour des critères et idéologies méritocratiques (Demeuse et al. 2008, 2011 ; Ecclestone et al., 2009, Rochex, 2016 ; Glasman, 2010 ; Tarabini, 2015). Nous proposons ici de mener une réflexion sur les évolutions récentes de ces politiques dans différents contextes et dans le cadre de tournants politiques variés.

III Les effets sur les inégalités d'accès aux apprentissages et la fragmentation des systèmes scolaires

Nous savons à quel point l'analyse des effets des politiques éducatives est complexe, ces derniers ne pouvant être isolés d'autres dynamiques sociales. La complexité de cette tâche explique ou légitime le manque d'analyses. Quand les évaluations des effets existent, elles s'appuient principalement sur des indicateurs facilement quantifiables – et dont la fiabilité est variable – et rendent rarement compte des évolutions dans les pratiques institutionnelles, dans les relations d'interdépendance entre établissements, dans les pratiques des professionnels de l'éducation et dans l'accès des élèves concernés aux apprentissages. Quels sont les effets de ces politiques sur les orientations et les outils de travail dans les établissements scolaires ? Quels en sont les effets tant en termes de réduction des inégalités d'accès aux apprentissages qu'en termes de fragmentation et de ségrégation inter- et intra-établissements ?

Bibliographie

BAUTIER Elisabeth & ROCHEX Jean-Yves, 1997, « Ces malentendus qui font les différences » in J-P Terrail (dir.), *La scolarisation de la France, critique de l'état des lieux*, La Dispute pp. 105-122.

DEMEUSE Marc, FRANDJI Daniel, GREGER David & ROCHEX Jean-Yves (dir.), 2008 et 2012, *Les politiques d'éducation prioritaire en Europe*. Vol. 1 *Conceptions, mises en œuvre, débats*, Lyon, INRP ; Vol 2 *Quel devenir pour l'égalité scolaire ?* ENS éditions.

DUPRE Michèle, JACOB Annie, LALLEMENT Michel, LEFEVRE Gilbert & SPURK Jan, 2003, « Les comparaisons internationales : intérêt et actualité d'une stratégie de recherche », in M. Lallement & J. Spurk (dir.), *Stratégies de la comparaison internationale*, Paris, CNRS Éditions, pp. 7-18.

ECCLESTONE Kathryn & HAYES Dennis, 2009, *The Dangerous Rise of Therapeutic Education*, Londres, Routledge.

GLASMAN Dominique, 2010, « La Réussite éducative dans son contexte sociopolitique », *Cahiers de l'action* n° 27, pp. 9-20.

HASSENTEUFEL Patrick, 2011, *Sociologie politique : l'action publique*, Paris, Armand Colin.

HASSENTEUFEL Patrick, 2014, « Comparaison », in L. Boussaguet, S. Jacquot & P. Ravinet, *Dictionnaire des politiques publiques*, 4ème édition, Paris, Presses de Sciences Po, pp. 148-155.

INDARRAMENDI Cintia, 2015, « Évaluation des politiques d'éducation prioritaire en Argentine : obstacles et possibilités », *Éducation comparée / nouvelle série*, n°13, pp. 15-38.

MALET Régis, 2008, « De l'État-nation à l'espace-monde. Les conditions historiques du renouveau de l'éducation comparée », *Carrefours de l'éducation*, n° 19, pp. 165-188.

NOVOA Antonio, 2001, « Etat des lieux de l'éducation comparée, paradigmes, avancées et impasses », in R. Sirota (dir.), *Autour du comparatisme en éducation*, PUF, pp. 41-68.

POPKEWITZ Thomas (ed.), 2000, *Educational Knowledge*, New York, State University of New York Press.

PROST Antoine, 1986, *L'Enseignement s'est-il démocratisé ?*, Paris, PUF.

SCHRIEWER Jürgen, 1997, « L'éducation comparée. Mise en perspective historique d'un champ de recherche », *Revue Française de Pédagogie*, n° 121, pp. 9-29

ROCHEX Jean-Yves, 2016, « Faut-il crier haro sur l'éducation prioritaire ? Analyses et controverses sur une politique incertaine », *Revue française de pédagogie*, n° 194, pp. 91-108.

TARABINI Aina, 2015, «La meritocracia en la mente del profesorado: un análisis de los discursos docentes en relación al éxito, fracaso y abandono escolar», *Revista de la Asociación de Sociología de la Educación*, Vol. 8, n° 3.

TIRAMONTI Guillermina (dir.), 2004, *La trama de la desigualdad educativa. Mutaciones recientes de la escuela media*. Buenos Aires, Manantial.

Calendrier

En utilisant le formulaire joint à l'appel, les propositions de résumé devront parvenir au plus tard le **9 octobre 2019**, simultanément auprès des coordonnateurs du dossier et des co-rédacteurs en chef de la revue.

Cintia Indarramendi: Cintia.indarramendi02@univ-paris8.fr

Jean-Yves Rochex : jyrochex@gmail.com

Nathalie Bonini : nathalie.bonini@univ-tours.fr

Pierre Guidi : pierre.guidi@ird.fr

Les premières versions des articles seront attendues le **1 février 2020**.

Les propositions, qui peuvent relever de toute discipline de sciences sociales, peuvent être rédigées en anglais et en français. Le dossier prendra place dans le n°20 des *Cahiers de la recherche sur l'éducation et les savoirs*, prévu pour paraître au printemps 2021.

Le comité de rédaction profite de cet appel à contribution pour rappeler que la revue comporte également une rubrique "Hors-thème" pour laquelle vous pouvez soumettre des articles portant sur l'éducation et les savoirs. En vous adressant à

Catherine AGULHON : catherine.agulhon@orange.fr

Audrey BOULIN : audrey.boulin@hotmail.fr